

Convention relative au Service-Online "Balcert"

1. Objet de la convention

Balcert est une prestation de service de la Bâloise Assurance SA (ci-après "la Baloise") qui permet au partenaire contractuel, sur la base de ce contrat et de la police d'assurance transport en vigueur, d'établir via Internet des certificats d'assurance. Les différentes fonctionnalités de ce Service-Online sont décrites dans cette convention respectivement sur le site Internet www.baloise.ch/balcert.

Cette convention ainsi que les **conditions d'utilisation pour les Services-Online de la Bâloise** règlent les droits et obligations des deux parties inhérents à l'utilisation du Service-Online "Balcert" mis à disposition par la Bâloise.

En dérogation au chiffre 3 des conditions d'utilisation pour les Services-Online de la Bâloise, l'identification a lieu par la saisie du nom de l'utilisateur et de son mot de passe personnel. Celui qui s'identifie de cette manière est considéré comme légitimé par la Bâloise.

2. Informations concernant le partenaire contractuel

Entreprise			
Interlocuteur			
Civilité	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur		
Nom		Prénom	
Rue			
NPA		Lieu	
Téléphone		E-Mail	
No du contrat			
Siège			

3. Autorisation d'accès pour le Super-User

La personne suivante obtient une autorisation d'accès en tant que Super-User:

Informations concernant le Super-User

Civilité	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur		
Nom		Prénom	
Né(e) le			
Fonction			
<i>Adresse directe dans l'entreprise pour la mise à disposition de l'autorisation d'accès:</i>			
Rue			
NPA		Lieu	
Téléphone		E-Mail	

Le Super-User obtient l'accès au Service-Online "Balcert".

Il se charge de la gestion de son groupe utilisant le Service-Online. Le Super-User est en droit d'autoriser l'accès à d'autres utilisateurs et de leur donner à cet effet les critères d'identification (nom d'utilisateur et mot de passe personnel) mentionnés au chiffre 3 des conditions d'utilisation

du Service-Online. Il se charge également, le cas échéant, d'exclure resp. de supprimer les données d'un utilisateur (par exemple au cas où ledit utilisateur quitte l'entreprise)

4. Responsabilité

Le partenaire contractuel est responsable pour tout dommage pouvant préjudicier la Bâloise, résultant de l'utilisation abusive ou non conforme du Service-Online resp. d'un certificat d'assurance établi en contradiction des dispositions du contrat d'assurance.

De plus, à la première requête de la Bâloise, le partenaire contractuel s'engage à la dédommager intégralement pour tout dommage (notamment les frais de justice et d'avocats) résultant de l'utilisation abusive ou non conforme au contrat du Balcert. Au cas où la Bâloise est impliquée consécutivement à l'utilisation de Balcert ou de l'établissement de certificats d'assurance dans un litige judiciaire, administratif ou tout autre différend, le partenaire contractuel s'engage à apporter à la Bâloise tout son soutien dans la défense d'éventuelles prétentions. Le partenaire contractuel supporte ses propres frais et s'il succombe, tous les frais et dépens des parties qui en découlent.

5. Protection des données

Pour autant que des données confidentielles soient traitées ou consultées, le partenaire contractuel s'engage à prendre les mesures nécessaires en vue de la protection des données.

6. Proposition

Le partenaire contractuel requiert pour lui et pour le Super-User mentionné au chiffre 3, ainsi que les autres utilisateurs autorisés, la mise à disposition par la Bâloise du Service-Online "Balcert" inhérent au contrat d'assurance transport mentionné au chiffre 2 conclu avec la Bâloise.

Les conditions d'utilisation pour les Services-Online de la Bâloise font partie intégrante de la présente convention. Le partenaire contractuel et l'utilisateur confirment, avec leur signature, avoir pris connaissance des conditions d'utilisation pour les Services-Online de la Bâloise et de les accepter intégralement.

7. Prise d'effet de la convention

Cette convention prend effet à partir du moment où la Bâloise octroie au Super-User l'autorisation d'accès.

Lieu / Date

Signature Super-User

Lieu / Date

Timbre de l'entreprise / Signature du partenaire contractuel

Renvoyer à:

Bâloise Compagnie SA, Département Assurances Transport, Aeschengraben 21, Case postale, 4002 Bâle

A remplir par la Bâloise:

Saisi:

Contrôlé:

Octroyé:

User-ID: